

Ne trouvez-vous pas que le métier d'avocat devient bouché?

Par **amélie**, le **09/10/2005** à **15:52**

Je vous pose la question parce que c'est un métier qui m'attire mais en même temps j'ai l'impression qu'il y en a de plus en plus alors qu'il n'y a en pas un réel besoin...

 **Qu'en pensez-vous?**

Par **Yann**, le **09/10/2005** à **16:11**

Moi je pense que non, mais ça dépend essentiellement du secteur. Que ce soit secteur géographique, comme secteur d'activité. Par exemple avocat généraliste en région parisienne c'est pas facile. En revanche il y a des secteurs plus porteurs, par exemple en droit administratif il y a peu d'avocats spécialisés.

Par **baxter**, le **10/10/2005** à **22:53**

Ce sujet m'inspire une question, quelqu'un sait-il quel est le taux de réussite au Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat (CRFPA) de Nancy?

Par **hurgh**, le **15/10/2005** à **14:52**

je peux te répondre pour l'iej de poitiers,
à poitiers le taux de réussite est entre 30 et 50-60 % . 30 % si on compte les desitements.
sinon 50% ... mais ça dépend bcp des années !

Par **Vincent**, le **16/10/2005** à **14:36**

Concernant la profession d'avocat, l'avenir n'est pas à la généralisation, mais à la spécialisation.

Par exemple, des cabinets composés d'avocats spécialistes mais chacun dans des matières complémentaires.

Cela n'empêche que dans des zones de non saturation des barreaux, les avocats

généralistes ont encore de beaux jours devant eux...

Par **anonym**, le **16/10/2005** à **16:14**

peux tu nous renseigner sur ces "zones"?

Par **Vincent**, le **16/10/2005** à **23:26**

lorsque j'utilise le terme de zones, ce n'est pas avec grande précision. On peut en dégager plusieurs catégories: rurale et urbaine, encore des distinctions entre les différentes tailles de villes ou d'agglomérations.

Par **hurgh**, le **22/10/2005** à **12:21**

a mon avis, pour resumer, evite de devenir un jeune avocat généraliste à paris ou a lyon. Dans ces gdes villes, ce qui est recherché actuellement, (d'apres ce que j'ai compris) ce sont les juristes en PI, en marchés publics, en social... par contre en "province" il ne devrait pas y avoir trop de problemes pour un avocat généraliste.

Par **Yann**, le **22/10/2005** à **12:33**

Il faut quand même éviter les grandes villes. Même à Nancy, qui est somme toute une ville pas très grande, c'est pas si simple d'être seulement généraliste.

Par **sanremo34**, le **19/01/2006** à **13:34**

je viens poser ma question ici et peut être quelqu'un pourra m'aider à y voir plus clair. Je suis en L2 et me destine au barreau. j'ai toujours eu le sentiment que le pénal me plairait et c'est le cas. Mais j'adore aussi le droit des obligations (ce qui est une bonne chose vues les matières obligatoires du CRFPA..)
De plus, en 3eme année à Nice, il nous faut choisir entre plusieurs modules et j'ai déjà fait mon choix pour le droit privée évidemment. Mais que choisir pour matière à td entre procédures civile et pénale quand on a un coup de coeur pour les 2 matières ? :?

Pourrais je devenir avocat spécialisé si j'ai envie de pratiquer le civil comme le pénal ? Image not found or type

Merci à ceux qui auront envie de m'en dire plus ou simplement un avis perso sur la question..

Toutes vos remarques seront les bienvenues !

:wink:

Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **20/01/2006** à **09:51**

les 2 matieres de procedure te seront utiles

seulement te specialiser dans les 2 risque d'etre difficile

en effet pour devenir avocat specialise il faut passer devant une commission qui etudie ton dossier

tu dois avoir fait pendant au minimum 4 ans l'emetier d'avocat dans la branche dans laquelle tu veux te specialiser...

donc 2 specialites c'est dur

et meme si tu obtiens les 2 specialites, tu n'auras a mon avis pas le temps professionnellement d'utiliser les 2, il te faudra donc choisir

Par **sanremo34**, le **20/01/2006** à **10:14**

Ah d'accord ! En fait je ne m'étais encore pas du tout intéressée ni renseignée sur la question. Donc si je comprends bien, d'une façon ou d'une autre au départ tu es avocat généraliste et c'est après que tu décides de te spécialiser.

En effet, ça me paraît maintenant logique et dans un sens ça permet aussi de voir quel genre de clientèle vient plutôt te voir et en déduire ton intérêt. Par conséquent à quoi sert le M2 qui

a pourtant vocation a donné une certaine spécialisation ou je n'ai rien compris? Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **20/01/2006** à **10:22**

le M2 a une vocation universitaire

alors que le metier d'avocat est professionnel...

donc le M2 te permet juste de t'orienter pour ton avenir en te donnant les bases qui te seront nécessaires pour ta specialisation

c'est aussi pour cela que les cabinets anglo-saxon preferent les avocats qui ont eu le concours directement apres la maitrise (ou M1 maintenant) car ils preferent les former en interne

Par **sanremo34**, le **21/01/2006** à **13:10**

:oops:

Je comprends ! Mais comme je n'irai jamais dans ces pays (trop nulle en anglais) :evil:

en fait, au départ, vu mon âge avancé j'avais dans l'idée de tenter le concours (ou examen) après le M1 mais depuis cette année je n'étais plus si sur et me disais que peut être il serait plus judicieux de faire comme la plupart et préparer le M2 (d'ailleurs à Nice il y en a un qui concerne les contentieux et qui pourrait éventuellement m'intéresser).

Alors que faire pour bien faire ?

Par **jeeecy**, le **21/01/2006** à **14:14**

[quote="sanremo34":qq22rrnr]Je comprends ! Mais comme je n'irai jamais dans ces pays

(trop nulle en anglais) :oops. [/quote:qq22rrnr]

je parlais des cabinets-anglo-saxon en général donc également en France...

Par **mathou**, le **01/04/2006** à **13:56**

Je poste ici pour sanremo qui en avait parlé : l'ex détenu qui était devenu avocat a perdu en cassation cette semaine je crois, contre le barreau. Mais je n'ai pas plus d'info...

Par **sanremo34**, le **01/04/2006** à **14:07**

merci Mathou pour l'info ! En effet j'avais trouvé cette histoire hors du commun et j'aurais aimé connaître les tenants et les aboutissants. Il a perdu alors si j'ai bien tout compris ?

Par **jeeecy**, le **01/04/2006** à **14:35**

ce qui me paraît normal

le casier est censé être vierge ou pas loin il me semble...

Par mathou, le 01/04/2006 à 14:38

<http://www.lexpress.fr/info/societe/dos ... ida=429488>

J'ai entendu l'histoire à la radio, il disait qu'il était écoeuré de voir son pourvoi rejeté, que les membres du barreau et les juges ne croyaient pas à la rédemption alors qu'il était professeur de droit dans une université et qu'il demandait simplement à plaider. Il a rajouté qu'il

continuerait de se battre. Les journaux en parleront plus d'ici lundi peut-être Image not found or type unknown